

Informations de base	
<p>COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) 2010/0101(COD) Décision</p>	Procédure terminée
<p>Garantie de l'Union européenne à la Banque européenne d'investissement (BEI) en cas de pertes résultant de prêts et de garanties de prêts en faveur de projets réalisés en dehors de l'Union</p> <p>Abrogation Décision 633/2009/EC 2008/0268(COD)</p> <p>Sujet 6.30.04 Prêts en faveur des pays-tiers, Fonds de garantie 8.40.07 Banque européenne d'investissement (BEI) 8.70 Budget de l'Union</p>	

Informations complémentaires	
Parlements nationaux	IPEX
Commission européenne	EUR-Lex